

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 26 janvier 2026 - 1,50 €

N° 172

La Montagne magique

Le chef d'œuvre de Thomas Mann a découvert et même inventé la station des Grisons. Le sanatorium qui l'a inspiré est toujours debout, mais il n'y a plus de tuberculeux au Berghotel Schatzalp. Au bout de sept ans, le héros en était finalement sorti pour être jeté dans la catastrophe de la Première Guerre mondiale. Combien de participants du Forum économique Mondial de ce mois de janvier 2026, un siècle après le succès du livre, ont-ils eu une pensée pour ce parcours étrange du monde d'hier de Thomas Mann ? Ce qui devait être un temps de pause dans l'actualité fébrile du monde présent a été entièrement mangé par l'exaltation d'un président hors-normes, maître des horloges, forçant chacun à suivre son propre agenda. Le Premier ministre canadien, Mark Carney, s'est taillé un succès foudroyant en étant le seul à prononcer à l'auditoire un discours construit et réfléchi sur l'état du monde, bénéficiant du fait qu'il intervenait dès le premier jour, avant l'arrivée de Trump. C'est lui qui aurait dû donner le ton. Ses propos d'abord éclipsés par le cirque qui suivit sont désormais ceux qui restent. L'hymne aux « puissances moyennes » qu'il a chanté l'emporte sur la vision globale « impériale » martelée par un Donald Trump, fort contrarié de s'être laissé voler la vedette.



En réalité, ils jouent sur deux registres différents. Le Canada défend son indépendance. Washington, sa position mondiale. Trump est d'autant plus scandalisé que Mark Carney venait directement de Chine où il avait renoué une relation brutalement interrompue il y a huit ans suite aux poursuites engagées contre la fille du patron de Huawei, interdit en Amérique du Nord. Pour l'agacer encore plus, le président Macron en remettait une couche ; parlant après le Canadien, il déclarant « bienvenus » les investissements chinois. Ils n'ont pas demandé leur reste et avaient quitté la paix des cimes avant que la tempête Trump ne déferle.

C'est quand même ce qui dérange la perception de

l'Occident : la Chine ne menace pas directement le territoire nord-américain par le grand Nord. Sa marine ne s'aventure pas dans l'Atlantique nord. Sa route de la soie polaire vient néanmoins d'être inaugurée à l'automne dernier. Un navire est arrivé le 20 septembre à Gdansk (Pologne), un autre le 13 octobre à Felixstowe (Royaume-Uni) par l'Arctique, avec un gain de plusieurs jours sur la route du canal de Suez.

Pour les stratèges de Washington, qui ont besoin du contrôle de l'Arctique dans leur jeu mondial, notamment avec Moscou (souvenons-nous de la rencontre d'Anchorage en Alaska en août dernier), la question est désormais de savoir de quel côté sont les Européens : ont-

ils la volonté de contrôler leur partie de l'Arctique ? Ils ne s'en sont à l'évidence pas donné les moyens. Si Trump parle du Groenland depuis son entrée en fonctions lors de son premier mandat, personne n'écoute. Il s'est mis à parler de plus en plus fort jusqu'à ce que les Européens prennent vraiment peur le fameux premier jour de

SOMMAIRE

P. 1 : La Montagne magique. P. 2 : Syrie. – Haïti. P. 3 : Lectures. P. 4 : Trains espagnols. P. 5 : Nouvelle-Calédonie. – La guerre du faux P. 6 : Solitude. – No Kids. P. 7 OFB. – Crêpes. – Tro Breiz..

■ **États-Unis** : Le président Trump est revenu, le 22 janvier sur son idée d'appliquer des taxes douanières exorbitantes aux pays européens qui n'accepteraient pas son projet d'annexion du Groenland ou bien de participer à son « Conseil de la paix » destiné à contourner l'Onu. Les Vingt-sept ont donc rengainé le soir même, lors d'un sommet extraordinaire à Bruxelles, leur arme de rétorsion économique, dite « anticoercition » ou « bazooka », dont le président Macron, particulièrement visé par le président Trump qui avait évoqué des droits de 200 % sur les vins de Champagne, avait demandé l'activation.

■ **États-Unis** : Le 24 janvier, la police fédérale de l'immigration (ICE) a tué de 10 balles dans le corps un infirmier de 37 ans Alex Pretti, deux semaines après avoir abattu Renee Good, une femme de 37 ans, dans la même ville. Des versions contradictoires des faits circulent et des manifestations ont eu lieu le soir-même pour dénoncer une violence de la police, qui selon les Démocrates, serait orchestrée par le président Trump pour pouvoir retarder les élections de mi-mandat...

■ **Danemark** : Face aux risques d'espionnage, les autorités danoises ont demandé à tous les fonctionnaires, en particulier aux policiers et militaires, de désactiver les connexions en Bluetooth des applications qu'ils utilisent.

■ **Ukraine** : En marge du forum de Davos, le 22 janvier, le président Zelensky a déclaré être parvenu à un accord avec Donald Trump concernant les garanties de sécurité de l'Ukraine après la fin de la guerre avec la Russie. Alors que toutes les questions clés, notamment le devenir des territoires de l'est, ne sont pas résolues, Zelensky a annoncé la préparation de discussions « trilatérales » avec Washington et Moscou.

Davos. Et de quoi le Conseil européen réuni d'urgence le jeudi soir a pu accoucher? Pas d'un traîneau de chiens supplémentaire, mais... d'un vague projet de brise-glace européen!

L'Union européenne a en effet un problème: on n'a jamais voulu d'elle pour être même observatrice au Conseil arctique (il y a treize États observateurs dont la France depuis 2000, sans droit à la parole). Le Danemark, qui en exerce actuellement la présidence, a toujours jalousement entendu rester le seul État membre de l'UE à y siéger, jusqu'à ce que le Groenland exige que ce soit un représentant groenlandais et non un ambassadeur danois qui soit en charge! Le hic est en effet que l'État membre de l'Arctique le plus directement impliqué, frontalier de la Russie sur l'océan Arctique, n'est pas membre de l'UE: la Norvège, restée curieusement discrète ces derniers temps. Oslo en revanche est le poste arctique le plus avancé de l'OTAN, avec des bases dans le cercle polaire les plus proches de la Russie, au point le plus stratégique, Mourmansk, où est stationnée l'essentiel de la flotte militaire russe. Le secrétaire général de l'OTAN pendant dix ans jusqu'à l'an dernier était l'ex-premier ministre norvégien – qui avait succédé à un ex-premier ministre danois. S'il y a une solution à la question arctique posée par Washington, il est clair qu'elle devait être trouvée au sein de l'OTAN. Si Mark Carney a brillé à son entrée à Davos, l'ex-Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, portait l'auréole à la sortie.

Dominique Decherf

Syrie

Le président syrien Ahmed Al Charaaf a signé, le 19 janvier à Damas, avec le chef kurde Mazloum Abdi, sous l'égide de Tom Barrack, l'émissaire américain pour la Syrie, un accord officialisant la prise de contrôle par le nouveau régime de Deir ez-Zor et de ses champs pétrolifères, de Tabqa et Raqqa, de toute la rive orientale de l'Euphrate à la frontière avec l'Irak... Avec des blindés neufs, des drones et des conseillers turcs, les forces gouvernementales et les milices tribales arabes sunnites continuent à se déployer dans les territoires qui étaient administrés, depuis 2016, par les Forces démocratiques syriennes (à majorité kurde). Après avoir pris le quartier kurde d'Alep en faisant de nombreux morts, elles ont conquis, la plus grande part de la ville de Kobané, à la frontière avec la Turquie et la province de Hassaké. Elles sont entrées, « en coordination avec la force internationale », dans les prisons et camps surveillés de Al-Hol et Roj qui abritent 24 000 personnes pour les deux tiers de nationalité syrienne, avec des familles (6 300 femmes et enfants) de djihadistes originaires de tous les pays du monde. Ailleurs, des djihadistes prisonniers, qui étaient donc jusque-là surveillés par les Kurdes, ont été transférés par les Américains en Irak ou sont tout simplement libérés, voire enrôlés.

La province kurde du Rojava elle-même est menacée d'occupation par les troupes arabes d'autant plus que la Force internationale, malgré quelques tirs d'artillerie de retardement, laisse

faire. Quelque 80 militaires français de cette Force sont d'ailleurs dans cette région, préparant probablement leur exfiltration. Les fameuses combattantes kurdes, avec leur tresse qui devient un trophée pour les djihadistes, risquent le massacre généralisé, faute d'armement moderne.

Le président Al-Charraa a pourtant publié des lois qui donnent des droits théoriques aux Kurdes et autres minorités, mais qui peut y croire? Il a au même moment fait fermer l'Académie de musique de Damas fondée en 2022 car « non haram » et le musée national de Damas (fondé en 1909, brièvement rouvert en décembre 2024) sous le prétexte douteux du vol de six statuettes romaines... Ce n'est pas encore l'Afghanistan, mais un nouveau vent mauvais s'est levé en Orient.

Frédéric Aimard

Haïti

Haïti a entamé l'année 2026 confrontée à une multitude de crises, dans une des pires situations de son histoire récente. Voilà qui explique pourquoi cette nation insulaire des Caraïbes se trouve au cœur des discussions internationales, avec notamment une récente réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies. À court terme, l'espoir repose sur le bon déroulement du déploiement de la GSF, la Force de répression des gangs, censée remplacer la Mission multinationale d'appui à la sécurité, la MMAS, de taille plus réduite et dirigée par le Kenya.

Or, à la suite des États-Unis, soutenus notamment par le Canada, traditionnel-

Rentrée littéraire d'hiver

par Catherine PAUCHET

lement impliqué en Haïti, les Occidentaux viennent de mettre en garde le Conseil présidentiel de transition contre toute modification de l'exécutif, estimant qu'un changement politique à ce stade ne pourrait qu'accroître l'instabilité du pays. En effet, cinq des sept membres du Conseil ont exprimé leur volonté de révoquer le Premier ministre, alors que le mandat officiel du CPT arrive à échéance, et demandé la désignation d'un chef de gouvernement intérimaire. Washington n'a alors pas hésité à stigmatiser les « politiciens corrompus ». Les électeurs haïtiens n'ont pas pris le chemin des urnes depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021. Or, des élections générales devaient être organisées par le Conseil présidentiel de transition d'ici le 7 février...

Sur le terrain, le nouveau Bureau d'appui des Nations Unies en Haïti (BANUH) devrait être opérationnel pour le 1er avril. Cela signifie que les 5 550 soldats et policiers internationaux de la force seraient théoriquement pleinement déployés « d'ici l'été, au plus tard à l'automne ». Le problème primordial reste effectivement la réalité sécuritaire. Des gangs armés contrôlent de vastes territoires et la violence s'est étendue bien au-delà de la capitale, Port-au-Prince, où ne patrouillent que des véhicules de l'ONU : l'État s'avère incapable de gouverner et de fournir les services de base.

Au niveau de la vie quotidienne, les besoins humanitaires ont atteint des proportions sans précédent. Des millions de personnes n'arrivent plus à subvenir à leur quotidien. La crise se caractérise aujourd'hui à travers le contrôle exercé par les



ROMAN

Le téléphone

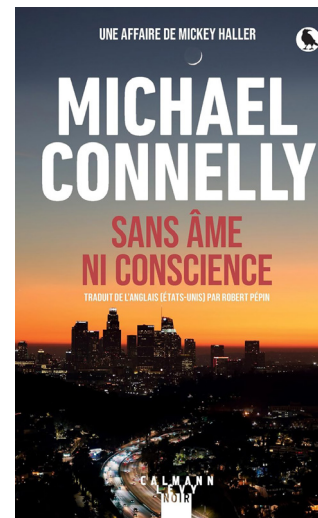
Comme dans ses précédents livres, Delphine de Vigan interroge notre société. Un soir d'ivresse, Thomas prend par mégarde le téléphone de sa voisine de table, une certaine Romane. Pour ce père célibataire, la cinquantaine, dont la fille a quitté le domicile familial, un monde passionnant s'ouvre. Une fois le code décrypté, il a accès aux informations que le smartphone contient : échanges de messages avec amant et amies, photos, journal intime, dossiers... La recherche de nouveaux documents comble l'ennui quotidien qui le mine au point de le rendre accroc à l'appareil car, chaque jour, apporte un détail inédit.

« Je suis Romane Monnier », Delphine de Vigan, Gallimard, 336 p., 22 €.

POLAR

Intelligence meurtrière

Mickey Haller, le grand retour ! L'avocat à la Lincoln revient plus en forme que jamais avec une plaidoirie sans concession contre une société de la high tech spécialisée dans l'intelli-



gence artificielle. La fille de Brenda Randolph, sa cliente, a été assassinée par un adolescent. L'IA lui aurait donné l'ordre de la tuer, argument que les conseils de l'entreprise réfutent avec véhémence. La vérité sortira-t-elle au fil des audiences ? Il y a que Michael Connelly pour rendre un procès addictif.

« Sans âme ni conscience », Michael Connelly, Calmann-Lévy noir, 460 p., 22,90 €.

CORRESPONDANCE

À mes amis

Durant sa vie d'écrivain, Stefan Zweig a entretenu des liens d'amitié avec ses collègues français : Georges Duhamel, André Suarès... au point de considérer la France comme une seconde patrie, et notre pays l'a bien accueilli. Ce livre rassemble les lettres qu'il a écrites entre 1909 et 1942. Une époque se révèle dans ces courriers.

« Je ne me suis jamais senti un étranger en France », Stefan Zweig, Albin Michel, 608 p., 26,90 €.



REVUE

1984, et après ?

Que reste-t-il de George Orwell ? La Revue des deux mondes consacre un dossier à l'auteur de 1984. Éditée en 1949, cette dystopie sera son dernier livre, celui au succès retentissant. Orwell y préfigure les dérives du totalitarisme. À travers le personnage de « Big Brother », il décrit les systèmes politiques fondés sur l'oppression. Autres sujets : la dette publique, François d'Assise...

La Revue des deux mondes, janvier 2026, 20 €. En kiosque et en librairie.



■ **Russie :** Le président Macron a annoncé lui-même le 22 janvier que « la marine nationale française a arraisonné un navire pétrolier en provenance de Russie », suspecté d'appartenir à la « flotte fantôme » finançant « la guerre d'agression contre l'Ukraine ». Venezuela : L'Assemblée nationale a voté, le 22 janvier, l'ouverture à la privatisation de l'exploitation des réserves de pétrole.

■ **Burkina Faso :** Paul-Henri Sandaogo Damiba, bref président de la Transition de janvier à septembre 2022 avant d'être renversé par un putsch militaire, a été extradité le 17 janvier vers le Burkina par le Togo, où il s'était réfugié. Ennemi désigné du régime d'Ibrahim Traoré, Damiba est soupçonné de corruption, de blanchiment d'argent et de plusieurs tentatives de coups d'État. Le gouvernement assure toutefois qu'il n'encourra pas la peine de mort.

■ **Chili :** Le nouveau président José Antonio Kast a dévoilé sa future administration. Malgré la promesse d'un « gouvernement d'unité », Kast a choisi à l'issue de rares consultations 24 ministres dont la plupart sont dépourvus d'expérience politique. En outre, il a heurté l'opinion en offrant respectivement les portefeuilles de la Défense et de la Justice à Fernando Barros et Fernando Rabat, deux anciens avocats d'Augusto Pinochet.

■ **Japon :** Jugé pour le meurtre, le 8 juillet 2022, de l'ancien Premier ministre Shinzō Abe, Tetsuya Yamagami a été condamné mercredi 21 janvier à une peine de prison à perpétuité par le tribunal de Nara. Le juge a retenu la préméditation d'un acte « méprisable et extrêmement malveillant », la victime ayant été abattue de deux balles dans le dos. Yamagami, 45 ans, pourrait en théorie bénéficier à terme d'une libération conditionnelle.

gangs, composés à plus de moitié par des enfants, à la fois sur les villes et les voies de communication, doublé de l'intensification de leurs activités dans les zones rurales. Les meurtres – plus de 8 000 l'an passé – restent généralisés, notamment en dehors de la capitale ; les représailles contre les civils se poursuivent. S'y ajoutent les ouragans, les inondations et les sécheresses, ainsi que les tremblements de terre. Résultats : l'insécurité alimentaire touche 5,7 millions de personnes (sur 12 millions d'habitants), le nombre de personnes déplacées a doublé en un an pour atteindre 1,4 million et, au cours de la dernière année scolaire, 1 600 écoles ont dû fermer leurs portes.

Jean Étènenaux

Trains espagnols

L'Espagne a connu trois accidents ferroviaires en 5 jours. Le 18 janvier, deux trains à grande vitesse, transportant à eux deux 500 passagers, se sont heurtés près d'Adamuz (région de Cordoue, Andalousie) alors qu'ils se croisaient sur deux voies parallèles : au moins 45 tués et 150 blessés. Selon certaines supputations journalistiques, une portion abîmée de rail de 30 cm pourrait être le point de départ de la catastrophe. Le ministre de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska a d'emblée écarté toute hypothèse de sabotage ou d'erreur humaine des conducteurs. Le 20 janvier, le déraillement d'un train à Gelida (Catalogne), causé par l'effondrement d'un mur de soutènement sous l'effet des intempéries, a provo-

qué la mort du conducteur et fait 30 blessés. Le 22 janvier, près de Carthagène (Murcie), un train de banlieue a heurté une grue d'un chantier sans rapport avec l'exploitation ferroviaire mais qui empiétait sur la voie, faisant 5 blessés légers parmi les 16 passagers. Le principal syndicat des contrôleurs de trains, la SEMAF, a déclenché une grève de trois jours (9, 10 et 11 février) pour exiger de meilleures conditions de sécurité.

Car on aura beau évoquer la loi des séries, c'est-à-dire la faute à pas de chance ou alors invoquer des causes impérieuses et incontrôlables tels que les éléments naturels dérégés par le réchauffement climatique..., on ne pourra pas empêcher que se répande l'idée d'une responsabilité humaine, économique et surtout politique. La Compagnie nationale ferroviaire RENFE doit se justifier. On soupçonne aussi la dérégulation du trafic, car la catastrophe d'Adamuz a touché un train rouge de la compagnie italienne Iryo filiale de l'opérateur public italien Trenitalia. Ces accidents menacent le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez qui en est réduit à promettre la plus grande transparence, ce qui n'est pas son fort comme l'ont montré plusieurs affaires de corruption supposée.

45 personnes ont trouvé la mort alors que leurs voitures roulaient sur des lignes droites sur des portions de voies récemment rénovées. Est-ce là le hic ? Dopée par les subventions européennes, boostée par les rivalités régionales, l'Espagne a, depuis l'ouverture de la ligne Madrid-Séville en 1992, connu une rapide explosion de son réseau de trains à grande vitesse, avec près de 4 000 km de voies, 50 villes desservies

et, malgré un relief difficile, celui-ci est devenu le second du monde après la Chine ! Les homologations des nouvelles rames ont été menées à grande vitesse elles aussi (deux ans, au lieu de quatre en France). Mais est-ce là un signe de mauvaise gestion ? Après les investissements pharaoniques, les moyens pour l'entretien sont-ils au rendez-vous ? Probablement pas car l'Espagne, bien que connaissant une croissance économique de 2,9 %, a aussi ses problèmes de dettes (1 800 milliards d'euros, 2,5 % du PIB, avec une promesse d'atteindre les 2,1 % en 2026) qui ont pu amener le gouvernement à faire trop d'économies à des endroits stratégiques... C'est ce qu'un inévitable débat national provoqué par ces catastrophes inattendues mettra probablement en lumière.

La France vient de connaître, le 11 janvier, un accident d'avertissement à Cherbourg (Manche) sur une ligne de ferroutage très récemment ouverte. Comme il n'a fait aucun mort, on l'oublie vite sauf en Normandie où le trafic est fortement perturbé. Là aussi, c'était sur une portion de rails rénovée. Cela devrait alerter sur la qualité des travaux : la compétence des ingénieurs, des entreprises retenues par appels d'offres, des sous-traitants... Le rail est réputé pour être le mode de transport le plus sûr. Statistiquement ce n'est pas prouvé, car l'avion – contrairement à une idée reçue – causerait moins de morts au km parcouru... Mais ce serait bien qu'on puisse continuer à prendre le train sans craindre le pire. Il s'agit d'un enjeu de sécurité publique, certes parmi d'autres.

F.A.
e

■ **Archéologie :** Dans l'île des Célèbes (Indonésie) des peintures pariétales dans une grotte ont pu être datées. Elles auraient 67 800 ans. De plus la grotte a été ornée à plusieurs moments sur une période de plus de 35 000 ans. (Les peintures de Lascaux ne remontent qu'à 23 000 ans et celles de Chauvet à 36 000 ans).

■ **Gaza :** Le poste frontière de Rafah entre l'Égypte et la bande de Gaza a été rouvert le 26 janvier aux seuls piétons qui sont soumis à « une inspection complète » par la police israélienne.

■ **Philippines :** Le naufrage d'un ferry transportant 342 personnes, le 26 janvier près de l'île de Basilan, a fait au moins une dizaine de morts d'après un premier bilan.

■ **Birmanie :** La junte revendique la victoire aux législatives qui se terminaient le 25 janvier. L'opposition était exclue de ce scrutin.

La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418382149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Nouvelle Calédonie

Le feuilleton néo-calédonien serait risible s'il n'était dramatique. On assiste en effet à un blocage de fait instauré par le FLNKS qui a renié sa signature de l'accord de Bougival obtenu par Manuel Valls le 12 juillet dernier, codifié au Journal officiel le 6 septembre suivant et complété par l'accord Élysée-Oudinot du 19 janvier dernier. Ledit FLNKS a aussi perdu deux de ses composantes modérées, le Palika (Parti de libération kanak) et l'UPM (Union progressiste en Mélanésie). Sur place, les réactions se sont révélées mitigées tandis que s'enchaînent les reports des élections provinciales, ce qui devrait amener une révision constitutionnelle puisque se trouve en cause le titre XIII de la Constitution – conséquence de l'habitude qu'on a prise d'inclure des dispositions temporaires, dites transitoires, dans le texte fondamental de la V^e République.

Bien qu'on n'y ait pas prêté jusque-là une grande attention, se pose le problème de la définition du mot peuple. Dans l'accord de Bougival, il est employé deux fois : la première pour parler du « peuple calédonien » et la seconde pour mettre en valeur « la volonté des Calédoniens de faire peuple ». En parallèle, le terme « kanak » se trouve mentionné à deux reprises, pour parler de son « identité », puis de ses « valeurs ». Cela montre combien le sujet reste sensible.

La référence aux « peuples d'outre-mer », inscrite dans le Préambule de la Constitution de la

IV^e République, a disparu, sous la Ve, au profit de « territoires d'outre-mer ». En 2003 a été insérée ce qu'on pourrait appeler la nouvelle doctrine de l'État : il n'existe, au sein de l'unique « peuple français », que des « populations d'outre-mer » (article 72-3 de la Constitution révisée). Rappelons également que le Conseil constitutionnel avait invalidé en 1991 une référence législative à un « peuple corse, composante du peuple français » lors de la création de la Collectivité territoriale de Corse, d'ailleurs devenue simplement, en 2015, Collectivité de Corse.

Aujourd'hui, alors que la République française ne reconnaît pas d'autres peuples, la Nouvelle-Calédonie se trouve dans une situation complexe. En effet, le Préambule de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 établit six références à la population mélanésienne, qualifiée quatre fois de « peuple kanak » et deux comme « peuple d'origine », tout en mentionnant les « nouvelles populations » arrivées depuis le XIX^e siècle. On doit noter que, dans le reste de l'outre-mer, il n'est jamais question de peuple spécifique : l'ordre juridique français n'en reconnaît aucun — ni en Polynésie, ni à Mayotte, ni en Guyane, ni ailleurs.

On considère que l'Accord de Nouméa comme intégré à la Constitution. Il devrait vraisemblablement en être de même pour celui de Bougival et pour son interprétation par celui dit Élysée-Oudinot. Verra-t-on alors la reconnaissance d'un « peuple kanak » ou « calédonien » ?

Jean-Gabriel Delacour

La guerre du faux

En décembre dernier, une vidéo diffusée à partir de l'Afrique annonçait un coup d'État en France entraînant la destitution du président de la République. L'Élysée exigea que la publication mensongère soit retirée de Facebook mais se heurta à un refus.

Mécontent, Emmanuel Macron renouvela son intention, déjà exprimée le mois précédent, de légiférer pour « contraindre les plateformes à retirer les contenus faux ». Ainsi présentée dans la presse écrite, la prise de position présidentielle a provoqué un intéressant débat, qui a cependant laissé dans l'ombre une méprise initiale et une question fondamentale.

La méprise concerne la démarche d'Emmanuel Macron. Comme trop souvent, on laisse entendre que le président de la République exprime une volonté législative alors que la fabrique de la loi est du ressort du Parlement et du gouvernement. Il est curieux que le débat sur le faux commence par une présentation fallacieuse de la procédure démocratique.

La question fondamentale porte sur la définition même du fait, dans sa vérité ou dans sa fausseté. Nul n'ignore en effet que le travail du scientifique, du journaliste, du policier et du magistrat consiste à établir des faits constitués d'éléments inapparents ou épars. C'est un travail difficile, souvent remis en cause, dans lequel les autorités politiques ne doivent pas intervenir car elles sont elles-mêmes soumises à contrôle de la vérité, ou du moins de la pertinence de leurs actes.

■ **Euthanasie** : À la surprise générale, les sénateurs ont, le 20 février, réécrit le projet de loi sur l'aide à mourir voulu par le président de la République et la présidente de l'Assemblée nationale, en en supprimant l'article 4 qui obligeait les soignants à participer à un suicide assisté sans même une clause de conscience. L'Assemblée nationale aura le dernier mot mais la thèse d'un large consensus sur ce sujet de société crucial a éclaté. Le scandale du non-accès aux soins palliatifs dans de nombreux départements (180 000 personnes concernées chaque année) faute de crédits est remis en avant, car l'euthanasie apparaît comme une concurrence déloyale aux soins palliatifs.

■ **Free** : L'enseigne de supermarchés belge Colruyt a décidé de quitter la France où elle n'a pas réussi à rentabiliser son modèle. Elle a trouvé des repreneurs pour 100 de ses 105 magasins (80 magasins ont été repris par Intermarché), mais pas pour son siège social de Rochefort-sur-Ne non près de Dole (Jura) où 608 personnes attendent leur prochain licenciement.

■ **Informatique** : La licorne française Ledger, fondée en 2014 par Éric Larchevêque, Joël Pobeda et Thomas France, prépare son entrée en bourse à New York. La valeur de cette entreprise spécialisée dans la sécurité informatique, est estimée à 4 milliards de dollars.

■ **Politique** : Stéphanie Rist, ministre Renaissance de la Santé, a remporté le second tour de l'élection législative partielle le 25 janvier dans la première circonscription du Loiret avec 62,1 % des voix face à une candidate du Rassemblement national.

Le contrôlé ne peut se faire contrôleur.

Du moins, le législateur peut fixer des règles générales portant sur l'établissement et la diffusion des faits. C'est d'ailleurs le cas : l'article 27 de la loi de 1881 prévoit que la diffusion de fausses nouvelles troublant la paix publique ou susceptibles de la troubler est punie d'une forte amende.

La presse française sait ce qu'elle risque en cas de mensonge, de diffamation, d'atteinte à la vie privée... Le problème vient des plateformes qui ne respectent pas les lois votées par le Parlement français et qui continueront à échapper à la justice parce que leurs propriétaires sont aux États-Unis. La contrainte à exercer sur les plateformes n'implique pas un simple durcissement de nos lois. Elle ne peut procéder que d'une difficile reconquête de notre souveraineté.

Claudine Uzerch

Solitude

La Fondation de France a publié, le 23 janvier, son rapport annuel sur le sentiment de solitude. Il progresserait. Un quart des Français souffriraient d'isolement relationnel. Des cartes et des diagrammes indiquent que la réalité ne recoupe pas forcément le ressenti. Seulement 21 % des ruraux se sentent isolés, tandis que 32 % des citadins se sentent oubliés... Des chiffres qui recouvrent des situations infiniment variées avec cependant une tendance lourde qui n'incite pas à l'optimisme.

La réalité (12 millions de Français vivent seuls selon l'Insee. En 2023 on n'en comptait que 11 millions et

des projections indiquent 14 ou 15 millions avant 2050) et le sentiment d'isolement augmentent avec l'âge (ne serait-ce que du fait du veuvage) et la dilution des liens familiaux. Rares sont les résidents des Ehpad qui reçoivent régulièrement des visites extérieures... Dans le Nord de la France 61 % des habitants conservent des contacts familiaux, alors qu'ils ne sont que 48 % en zone méditerranéennes. En Île-de-France on arrive à la moitié des « ménages » composés d'une seule personne. Des immeubles entiers ne comptent plus que des studios ou petits deux-pièces destinés à des personnes seules. La pauvreté, le chômage, la maladie ou le handicap sont des facteurs d'isolement social bien connus. Il s'agit de tendances générales, cumul de choix personnels et de situations subies dont les causes sont multiples et parfois lointaines.

Le rôle bénéfique des associations est mis en avant pour recréer du lien. Mais elles ont leurs limites, fonctionnent avec des bénévoles prenant de l'âge et qui ne sont pas toujours renouvelés, sont gourmandes en subventions... Celui des petits commerçants est souligné, alors même que ce type de commerce est à la peine. On déplore l'isolement, fruit vénéneux de l'individualisme moderne. Mais qui pourrait « faire la morale » à l'individu qui se veut autonome de ses proches, qui renonce longtemps à faire des enfants (par crainte de l'avenir, manque de moyens, ou pour « profiter de la vie »), aux couples qui éclatent, à tous ceux qui même veulent choisir l'heure de leur mort, quitte à imposer ce choix à ceux qui ont vocation à

les soigner comme on le constate dans le projet de loi actuellement discuté au Parlement... Individualisme et solitude ont évidemment beaucoup à voir ensemble.

Les solidarités d'antan, fondées sur des manières de penser et d'agir communes, renforcées par l'école et un encadrement fort au travail, à l'Église, dans le Parti, le Syndicat... se sont effacées depuis longtemps. Ce qu'il en reste est battu en brèche par des communautarismes ethno-religieux qui laissent sur le côté ceux qui n'en font pas partie... La disparité des « vécus » rend improbables des solutions apparemment de bon sens, tels que l'habitat solidaire partagé entre générations (étudiants/retraités) encouragé pourtant par des lois nouvelles. C'est un problème civilisationnel auquel seule une réponse collective (on n'ose pas dire nationale) pourrait tenter de répondre efficacement.

Reste pourtant à chacun de nous à sortir de son propre isolement, à aller vers les autres en oubliant pour un instant ses propres problèmes, en s'affranchissant des addictions au téléphone portable et à Internet par exemple. Plus facile à dire qu'à faire bien sûr.

Paul Chassard

No Kids

Dans une rame bondée du RER à la station Châtelet à Paris, un petit garçon sanglé dans sa poussette envoie alternativement, en poussant des cris de bête, des coups de pied dans les jambes d'une vieille dame et dans le bouquet de fleurs qu'une très jeune fille tente de protéger. Un monsieur galant intervient calmement :

« Madame, faites quelque chose pour contrôler votre fils. » Mais la maman dépassée ne l'entend pas de cette oreille. Sur un ton hystérique elle hurle : « Qu'est-ce que vous voulez ? Que je le batte ? » Personne de dit plus rien. On connaît la jurisprudence définitive (arrêt du 14 janvier 2026 de la chambre criminelle de la Cour de cassation) qui prohibe toute violence « éducative », physique ou psychologique, dans l'éducation des enfants.

Ces questions d'éducation sont hautement politiques. On se souvient du rôle de Jean-Jacques Rousseau dans l'évolution des mentalités, même si lui-même se dispensait bien d'appliquer ses théories. Depuis la fin des années 1990 se sont répandues les prescriptions concernant « l'éducation positive ». Présentée comme un progrès, celle-ci a de nombreux effets pervers, que les meilleurs humoristes ne se font pas faute de mettre en avant... Désormais c'est la guerre des parents contre les enseignants qui oseraient remettre en cause les hautes potentialités de leur progéniture... On est loin d'une solidarité éducative des adultes...

La SNCF, dépassée par les plaintes de voyageurs ne supportant plus des enfants braillards et agités, avait cru trouver la parade en proposant une classe Optimum, interdisant 10 % des places de certains trains aux enfants de moins de 12 ans. Des restaurants de luxe et des hôtels, surtout anglo-saxons, ont tenté de la même manière, de préserver la tranquillité d'une clientèle qui demande qu'une expérience coûteuse ne soit pas gâchée par des enfants « mal élevés ». Oh le gros

mot ! La polémique a aussi-tôt enflé sur les réseaux sociaux, d'autant plus que les dernières statistiques sur les naissances en France sont catastrophiques. Si on veut des enfants pour payer nos retraites, il faudrait tolérer leur présence dans notre vie de tous les jours. Mais en vérité, la « mauvaise éducation » ne touche pas que les enfants, mais aussi, par exemple, les utilisateurs de téléphone portable ou ceux qui écoutent de la musique sans se rendre compte que leurs oreillettes ne sont pas étanches. Chacun a « bien le droit » de faire ce qu'il veut au nom de sa liberté individuelle. Cependant tout acte individuel a des conséquences sur la vie de tous... Ce qui ressortait naguère du bon sens. La tendance « No Kids » (pas d'enfants) est désormais un signe de plus de l'éclatement de notre société « multi-tout » mais de plus en plus intolérante à ce qui perturbe son propre confort.

P.C.

OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB), dont les agents, armés, sont notamment chargés des contrôles environnementaux dans les fermes est depuis longtemps dans le viseur de certaines organisations syndicales agricoles, dont la Coordination Rurale et la FNSEA. Une nouvelle directrice générale déléguée en charge de la « mobilisation de la société » vient d'être nommée en la personne d'Anne Le Strat, bien connue du monde écologiste. Spécialiste des questions liées à l'eau, docteur en géopolitique, elle a notamment été conseillère de Paris de 2001 à 2014, adjointe au maire de

Bertrand Delanoë de 2008 à 2014, présidant successivement la SA de Gestion des eaux de Paris devenue Eaux de Paris. Adhérente des Verts de 1992 à 2008, elle a repris sa carte en 2019 au sein de cette famille politique et a même fait partie de la direction nationale du parti Les Écologistes de 2024 à 2025.

Rappelons que l'OFB a été créé en 2020 par la fusion de l'Agence française pour la biodiversité et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Le parti Les Républicains a demandé l'an dernier sa dissolution. D'autre part, les Premiers ministres Michel Barnier et François Bayrou se sont déclarés hostiles au port d'armes apparentes par les agents de l'OFB dans le cadre de leurs contrôles d'exploitations agricoles. La polémique naissante autour de la nomination d'Anne Le Strat, à quelques semaines d'un Salon de l'agriculture qui s'annonce une fois de plus mouvementé, braque de nouveau les projecteurs sur cette agence de l'État qui peine à gagner la confiance du monde agricole.

Jean Bongrain

Crêpes

C'est une belle tradition que la crêpe. À la Chandeleur (fête des chandelles) cette tradition bien ancrée en France trouve son origine païenne chez les Romains. Il faut attendre 1372 pour que cette fête devienne chrétienne et soit associée « à la purification de la Vierge ».

Fête catholique, la Chandeleur célèbre aussi la présentation du Christ quarante jours après sa naissance. La date du 2 février a donc été

retenue. Et dans le monde agricole, cela annonce le retour aux travaux dans les champs.

Aux États-Unis, cette fête est traditionnellement dédiée à la marmotte. On trouve aussi au Luxembourg, au Mexique et au Canada, des fêtes autour des lumières qui annoncent l'arrivée prochaine du printemps. La crêpe est parfois associée symboliquement au disque solaire.

Depuis une centaine d'années, on connaît partout en France les crêpes que l'on consomme actuellement, même si elles ont été longtemps fabriquées à partir de sarrasin. Selon les régions, on peut les associer à d'autres aliments. La variété est infinie. On estime même que les premières galettes ont fait leur apparition 7 000 ans avant l'ère chrétienne.

Du culte païen (coïncidant avec la sortie de l'ours de sa période d'hibernation) à la fête des Chandelles au V^e siècle, cette période est aussi celle qui lance les carnivals et qui annonce le retour à la Lumière. L'histoire raconte que c'est le Pape Gélase I^{er} qui aurait fait distribuer des crêpes aux pèlerins qui arrivaient à Rome. Parfois la tradition veut que l'on fasse « sauter » les crêpes de la main droite dans une poêle, en tenant une pièce dans la main gauche pour s'assurer toute l'année la prospérité.

Philippe Buron Pilâtre

Tro-Breiz

Les inscriptions sont ouvertes pour la prochaine marche pèlerinage catholique de Vannes à Quimper du 2 au 8 août. Inscription en ligne sur le site trobreiz.bzh

UN LIEU UNIQUE POUR VIVRE ENSEMBLE

Un lieu de vie à taille humaine, pensé pour bien vivre, entouré, sans renoncer à son indépendance.

Villa Plaisance est une maison adaptée et équipée accueillant **9 habitants**, chacun disposant de **sa chambre avec salle d'eau privative**, au sein d'un environnement chaleureux, sécurisé et convivial.

Les espaces partagés, salons lumineux, cuisine, terrasse et jardin, favorisent les échanges, tout en respectant l'intimité et le rythme de chacun.

Au quotidien, les habitants bénéficient d'un **accompagnement humain attentif**, assuré par une équipe expérimentée issue de **Vivre ADOM**, acteur reconnu de l'aide à domicile depuis près de **20 ans dans les Hauts-de-Seine**.

Une présence bienveillante, structurée et rassurante, fondée sur des valeurs essentielles : **écoute, respect et professionnalisme**.



Réservez votre chambre
www.villa-plaisance.fr



LES ATOUTS DE VILLA PLAISANCE :



Maison à taille humaine : seulement 9 habitants



Activités quotidiennes adaptées :
bien-être, mémoire, sorties



Sécurité et sérénité : accompagnement 7j/7, téléassistance la nuit (éligible aux aides APA/PCH et 50% de crédit d'impôt.)



Coordination permanente avec les familles
et les acteurs médico-sociaux



Repas faits maison chaque jour, pris en toute convivialité



Équipe qualifiée et engagée, formée à l'aide
et à la coordination sociale



Devenir Colocataire : www.villa-plaisance.fr

